

PROCÈS-VERBAL

Le JEUDI 16 mars 1967.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent de l'immigration et du travail se réunit aujourd'hui à 9 heures et demie du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Hnatyshyn (*président*), Beaubien (*Provencher*), Bélisle, Burchill, Cook, Croll, Fergusson, Flynn, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gershaw, Hastings, Macdonald (*Cap-Breton*), McElman, Pearson, Roebuck, Willis et Yusyik. (17)

Aussi présent: M. E. Russell Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Fergusson, il est *décidé* de soumettre un rapport recommandant que le Comité soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 en français du compte rendu de ses délibérations relatives au bill C-220.

Le bill C-220 intitulé «Loi de la commission d'appel de l'immigration» est lu et examiné.

Les témoins suivants sont entendus:

Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration:

L'honorable Jean Marchand, ministre.

M. E. P. Beasley, directeur, division de la planification, ministère de l'Immigration.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), il est *décidé* de rapporter ledit bill sans modifications.

À 10 heures et demie du matin, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Attesté.

Le secrétaire du Comité,
Frank A. Jackson